

# Conseil de quartier Chaussées-Garambault-Capucines

26 septembre 2022 - Agora

56 habitants

Elus présents : J. Mesas, JL. Caujolle, A. Collard, Y. Froissart

---

## 1. Retour sur les questions de la réunion précédente :

- Sur les bancs, des nouveaux bancs ont été posés le long de l'avenue de Vendôme et une réflexion est en cours avec le conseil des aînés pour compléter le maillage.
- Concernant le plan du parc des capucines, il a été installé mais il est à l'envers et est trop léger et se retourne souvent avec le vent.

### La demande sera faite à France Loire pour le remplacer.

- Sur le parking, il est précisé que ce n'est pas celui de l'impasse des Capucins qui pose problème mais celui situé au 33 rue des Capucins.
- Concernant le fleurissement participatif avec des rosiers, la priorité reste donnée au fleurissement du centre-ville mais il sera peut-être possible, pour cette deuxième série de plantations, d'étendre progressivement hors du centre-ville si tous les rosiers commandés ne sont pas tous utilisés sur le centre-ville.
- Une habitante rappelle qu'il y a des intrusions fréquentes de jeunes dans la cour de l'école de la Vallée du Rû pour jouer au football ou au basket. Monsieur le Maire rappelle qu'il faut prévenir la Gendarmerie Nationale en soirée et le week-end. Une habitante regrette qu'il n'y ait pas de rondes plus régulières de la Gendarmerie.
- Sur la rue des Acacias, il avait été demandé une remise en état du parking des Acacias. Le devis est accepté et nous sommes en attente de l'intervention de l'entreprise.
- Un habitant rappelle la demande de pose d'une plaque signalétique de rue pour la rue du Four à Chaux en venant du centre-ville.

### Suite donnée : Relance des services techniques.

- Sur le Mur du cimetière, l'entreprise a été retenue cette été et les travaux doivent débiter avant la fin de l'année.
- Les habitants remercient la ville pour l'aide apportée à l'organisation du vide-maison.

## 2. Questions nouvelles :

- **Sécurité / Rondes de la police municipale / Incivilités**

Monsieur le Maire informe que nous sommes actuellement en effectifs réduits suite à deux départs d'agents, et celui de la cheffe de municipale. Un nouveau chef a été recruté et prendra ses fonctions au mois de janvier 2023.

La Police municipale est actuellement composée d'un policier municipal et d'un ASVP. Ils sont renforcés par un agent de sécurité école qui gère chaque jour la traversée de la nationale au niveau du grand mail. Nous cherchons encore à recruter un ou deux autres policiers municipaux mais il est

très difficile de recruter des policiers municipaux. Toutes les villes ont des difficultés de recrutement de policiers.

Il faut donc privilégier pendant cette période les appels à la Gendarmerie Nationale qui est toujours présente sur le secteur. Il faut avoir le réflexe d'appeler la Gendarmerie lorsqu'il y a un souci pour qu'ils fassent plus régulièrement des rondes dans le secteur.

Face aux remontées de nuisances de certains habitants, Monsieur le Maire informe que suite à des intrusions dans le Gymnase de Garambault. Des arrestations ont eu lieu, les parents vont devoir rembourser les travaux et ils sont passés devant un juge pour enfant qui a prescrit des mesures éducatives.

Monsieur le Maire indique que quelques personnes peuvent nuire à la vie de tout un quartier, et que ce n'est pas propre à Beaugency.

Il est indiqué qu'il y a des passages des motos et voitures sur le chemin derrière la résidence senior de la rue Four à Chaux. Une riveraine explique qu'ils passent aussi dans la rue de l'Orme. Les riverains expliquent qu'il n'y a pas de passages de tracteurs, il serait donc peut être envisageable de mettre des obstacles.

**Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.**

On signale également un habitant du Clos Saint-Jean qui cause des nuisances régulières aux habitants du quartier avec des grands excès de vitesse sur la rue Fontaine Appia. L'identité du contrevenant a été transmise à la Police Municipale.

**Suite donnée : Monsieur le Maire va prendre contact avec la Gendarmerie Nationale.**

- **Eclairage Gymnase de Garambault**

Il est signifié un déficit d'éclairage au niveau du gymnase. Une habitante signale que ce serait lié à une ampoule grillée. Les habitants peuvent appeler Allo Voirie en cas de panne.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques**

Il est rappelé que depuis le 15 septembre, l'éclairage s'allume à 6h, et qu'il s'éteint à 23h. Ces nouveaux horaires doivent permettre de réaliser des économies d'énergie.

- **Stationnement Rue Julie Lour**

Un habitant remercie pour la réfection de la rue, mais il signale que lorsqu'on est au stop de la rue Fontaine Appia en allant vers le Clos Saint-Jean, il y a un problème de visibilité. Ce point a déjà été signalé dans un précédent conseil de quartier.

**Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques**

Une riveraine signale qu'elle est satisfaite des travaux de la rue Julie Lour. Ces travaux ont été réalisés l'été dans de bonnes conditions pour les habitants.

Une riveraine de la rue se plaint qu'il y a, aux heures d'entrée et sortie d'écoles, des parents qui se garent encore devant les entrées. Monsieur le Maire indique que l'objectif est d'inciter les familles à

utiliser d'autres modes de transport que la voiture pour emmener les enfants à l'école. La problématique est identique sur l'école des Chaussées.

Yves Froissart informe qu'une des actions envisagées est de pouvoir développer le « pedibus » pour que les enfants puissent venir à pied à l'école. Des personnes âgées qui le souhaitent pourraient y participer.

- **Eclairage Pierre de Félice**

Monsieur le Maire informe que la panne est un problème récurrent. Plusieurs réparations sont effectuées régulièrement et l'éclairage est réarmé mais la cause racine n'est pas encore identifiée qui permettra de régler définitivement le problème. De nouvelles causes vont être analysées prochainement en espérant trouver enfin une solution.

- **Square des Capucins**

Une riveraine considère qu'il n'y a pas assez de tonte. Une grande majorité de riverains indiquent que c'est beaucoup mieux cette année.

Il est demandé de pouvoir ajouter un ou deux arbres au niveau du banc pour faire de l'ombre.

**Suite donnée : Demande faite au services Espaces verts.**

Concernant le tapage nocturne lorsque des jeunes y restent très tard, il est précisé qu'il faut appeler la Gendarmerie Nationale. Le riverain propose soit qu'il y ait un aménagement (aire de jeux ou autre) pour faire vivre le site. Il est rappelé qu'il y a un terrain de boules qui vient d'être refait pour inciter les habitants à se rencontrer et échanger. Les habitants sont invités à se l'approprier, à organiser des temps de rencontre.

Un habitant suggère de revoir le parking. La demande, déjà exprimée, est entendue mais n'a pas été jugée prioritaire au regard des besoins d'entretien de la voirie à d'autres endroits.

- **Piscine de Beaugency**

Une habitante demande si, pour les économies d'énergie, les horaires vont changer ou la température sera modifiée.

Monsieur le Maire confirme qu'il y a bien une réflexion pour réduire certains créneaux peu fréquentés afin de réaliser des économies d'énergies. La température de l'eau pourrait être modifiée légèrement.

- **Branches de certains arbres de l'école maternelle**

Le riverain de l'école signale qu'il y a des parties des espaces verts de l'école qui ne sont pas suffisamment entretenus à son sens. Il faudrait des tontes plus régulières.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques**

- **Aménagement de trottoir au niveau du 12 rue du Clos des Belles**

Un riverain informe qu'il y a des girations de véhicules régulières sur les trottoirs en calcaire. Outre que cela dégrade les trottoirs, il y a un risque pour les piétons car il y a une venelle qui débouche à cet endroit. Un représentant de la Mairie était venu mais aucun aménagement n'a été fait. Monsieur le Maire indique qu'il va relancer pour une recherche de solution.

**Suite donnée : Transmis pour étude aux élus et aux services techniques.**

- **Propreté urbaine**

Il est aussi sollicité l'ajout d'un distributeur de sac pour les déjections canines rue du Clos des Belles.

Une demande de distributeurs de sacs et d'ajout de corbeilles est aussi demandée au Parc des Capucines. Un ancien agent de la ville regrette néanmoins que même lorsqu'il existe tout le nécessaire, ce n'est pas une solution magique et que c'est le civisme des gens qui règle le souci.

**Suite donnée : Transmis pour étude aux élus et aux services techniques.**

- **Voie de contournement**

Une habitante demande des informations car elle a entendu parler de ce projet. Elle craint que si une nouvelle voie est construite, elle passe trop près des maisons.

Monsieur Lavollée rappelle qu'en 1995, le projet avait été bloqué à cause d'une opposition de la ville de Tavers à un échange de terrain. Le projet a donc été mis à l'arrêt à la fin des années 1990. Il est ensuite confirmé que c'est un projet qui a été remis à l'ordre du jour depuis 2020 à la demande des nouveaux élus de Beaugency et de Monsieur Mesas, nouveau conseiller départemental. L'objectif est de pouvoir finaliser le projet initial afin de désengorger l'avenue de Vendôme qui sature de plus en plus, notamment avec le développement du nouveau lotissement, mais aussi de désengorger la Nationale qui est saturée entre Tavers de Beaugency.

A ce jour, ce n'est qu'une étude de pertinence et de faisabilité, au regard des critères de trafic, et aucun tracé n'est défini mais il faudrait évidemment tenir compte des habitations et l'implanter de sorte qu'elle ne génère pas de nuisances démesurées.

Tant que les études ne sont pas terminées, on ne peut pas garantir que ce projet se fera. Et même s'il est jugé pertinent, au regard du coût pour le département et la ville, ceci prendrait plusieurs années à se concrétiser.

- **Eclairage du parc des Capucines**

Des riverains signalent que l'éclairage du Parc des Capucines n'est pas encore basculé aux nouveaux horaires comme le reste de la ville.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.**

- **Circulation sur l'avenue des Chaussées**

Une riveraine considère que la vitesse est excessive sur cette avenue et que les priorités à droites (rue des Capucins, rue du Clos des Belles) ne sont généralement pas respectées aux heures d'arrivée de l'école.

**Suite donnée : Signalement à la police municipale.**

- **Carrefour rue de la Gare / Avenue de Vendôme / Rue Nationale**

Une riveraine explique qu'il y a un problème de sécurité avec cette intersection qui n'est pas très lisible pour les automobilistes. La priorité des véhicules sortant de la rue de Gare n'est pas toujours respectée.

Un riverain indique aussi qu'au carrefour juste après le viaduc, coté centre-ville, le passage piéton le long de l'Avenue de Vendôme n'est pas assez sécurisé selon eux, les personnes qui arrivent en voiture de Garambault et tournent vers la gare n'ont pas beaucoup de visibilité.

Ces éléments sont effectivement connus et seront intégrés dans une étude de circulation en cours avec le Conseil départemental du Loiret.

Concernant le carrefour de la Nationale et du Mail, il est prévu une sécurisation de cette traversée dans le cadre de l'aménagement de la liaison douce.

- **Rue des Grottes**

Une riveraine explique qu'il y a souvent des personnes à contre-sens dans la rue des Grottes. La signalisation est pourtant existante à cet endroit.

**Suite donnée : Signalement à la police municipale.**

- **Bulletin non distribué dans certains quartiers**

Il est confirmé qu'il y a plusieurs quartiers qui n'ont pas été distribués cet été par La Poste qui est le prestataire chargé de la distribution. C'est indépendant de la volonté de la ville et la Poste a reconnu qu'elle avait rencontré des difficultés. Les personnes qui n'ont pas eu le bulletin peuvent s'adresser en mairie pour en récupérer un.

- **Problèmes de ramassage de poubelles des maisons de l'allée des Galeries**

Une habitante explique qu'il arrive que les poubelles ne soient pas ramassées dans la contre-allée de l'allée des Galeries. Il peut arriver des problèmes de collecte. Dans ce cas, il faut le signaler à la Communauté de communes des Terres du Val de Loire qui déclenche un nouveau passage du camion.

Monsieur le Maire indique que le jour de ramassage, actuellement le lundi, devrait passer au jeudi en 2023 afin d'éviter que les poubelles des commerces et entreprises restent dehors tous le week-end. Ceci permettra que les poubelles restent moins longtemps dehors et participera à une meilleur propreté de la ville.

- **Entretien des espaces verts devant les riverains**

Pour permettre à des habitants de fleurir devant chez eux sans craindre qu'ils ne soient coupés lors de l'entretien par les services techniques, il est envisagé de créer des panonceaux pour valoriser les riverains qui participent au fleurissement de l'espace public. Ce projet est à l'étude et sera présenté prochainement.

- **Remontées d'égouts dans la rue Fontaine Appia**

Des riverains signalent des remontées nauséabondes dans les réseaux d'assainissement. Le phénomène semble exister de longue date.

**Suite donnée : Signalement à la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, compétente pour la gestion de l'assainissement.**

- **Médecin généraliste / Hôpital**

Un médecin généraliste a signé son contrat avec le GIP Pro Santé. Elle débute son contrat le 1<sup>er</sup> octobre. Elle réalise 3 mois de formation dans un centre de santé existant, à Beauce la Romaine. Elle arrivera en janvier à l'Agora, à mi-temps.

Par ailleurs, il y a un cabinet d'ophtalmologie qui doit s'installer début 2023. La date a été reportée en raison des difficultés d'approvisionnement en matériel ophtalmique.

Le projet de restructuration de l'hôpital est engagé. Et le bâtiment des Fontaines doit être rénové pour accueillir une résidence locative adaptée aux seniors, mais sans services ni médicalisations.

- **Liaisons douces**

Monsieur Froissart informe que la ville a commandé de nombreux arceaux à vélo pour améliorer la facilité de se stationner sur de nombreux sites de la ville, afin d'accompagner l'évolution de l'usage du vélo. De même, l'aménagement des pistes cyclables doit anticiper l'évolution des besoins futurs de mobilité douce.